

**GUIDE D'INFORMATIONS A DESTINATION DES
ETUDIANT.ES ET DES SCOLARITES**

Département des Langues (DDL)

Année universitaire 2024-2025

TABLE DES MATIERES

L'équipe administrative	4
Accueil et scolarité	4
Direction et Pôle finance.....	4
Calendrier universitaire 2024-2025	5
Calendrier du Département des Langues 2024-2025.....	6
1 ^{er} semestre	6
2 nd semestre.....	6
Examens de la 2 ^e session.....	6
Fonctionnement du Département des langues (DDL).....	7
Rôle du Département.....	7
Les langues au DDL.....	7
Le fonctionnement par niveau	7
Comment choisir sa langue et son niveau (Première inscription dans une langue)	8
Changement de niveau d'une année à l'autre (poursuite d'un cursus en langue).....	9
Le planning.....	10
<i>Les centres</i>	10
<i>Les créneaux entre le Semestre 1 et Semestre 2</i>	10
<i>Les thèmes</i>	10
<i>Les TD spécifiques Master</i>	10
<i>Les TD double-niveau</i>	10
S'inscrire au Département des Langues.....	11
S'inscrire en TD de langues (hors procédures dérogatoires)	11
<i>Qui est concerné.e ?</i>	11
<i>Inscriptions pour le régime « obligatoire » : RESERVALANG</i>	11
<i>S'inscrire sur RESERVALANG (Semaine 1)</i>	11
<i>S'inscrire après la fermeture de RESERVALANG (jusqu'à la fin de la semaine 2)</i>	11
<i>Inscriptions tardives (à partir de la semaine 3)</i>	12
<i>Informations complémentaires à lire attentivement</i>	12

Informations pour le étudiant.es en situation de handicap.....	12
Inscriptions dérogatoires.....	12
<i>Inscriptions « prioritaires »</i>	12
<i>Inscriptions des étudiant.es en bonus : Inscription auprès de l'enseignant.e</i>	13
<i>Inscriptions des auditeurs et des auditrices libres : Inscription auprès de l'enseignant.e</i>	13
Evaluation	14
Evaluation en TD (Contrôle continu).....	14
<i>Attention</i>	14
<i>Modalités</i>	14
Examen Terminal.....	14
<i>Attention</i>	14
<i>Inscriptions</i>	14
<i>Modalités</i>	14
2 ^e session (Rattrapages).....	15
<i>Qui est concerné.e ?</i>	15
<i>Inscription</i>	15
<i>Modalités</i>	15
Fraudes ou tentatives de fraudes aux épreuves de contrôle continu et terminal.....	15
Foire aux questions	16
Assiduité.....	16
Difficultés avec lors des inscriptions sur RESERVALANG.....	16
<i>Etudiant.es en recherche de TD : Que faire si je ne trouve pas de place dans RESERVALANG ?</i>	16
<i>Je n'arrive pas à m'inscrire ou la langue souhaitée n'apparaît pas dans le menu déroulant</i>	16
<i>Que faire s'il n'y a pas de créneau disponible conforme à mon emploi du temps ?</i>	17
<i>Mon inscription a été annulée</i>	17
Demandes pédagogiques.....	18
<i>Puis-je changer de langue au cours de l'année ?</i>	18
<i>Puis-je changer de niveau au cours de l'année ?</i>	18
<i>Puis-je être dispensé.e en Langues ?</i>	18
<i>Puis-je demander de passer en examen terminal même si je ne suis pas éligible ?</i>	18
Mobilité sortante – Attestations de niveau pour les dossiers de mobilités (International).....	19

L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE

Accueil et scolarité

Les bureaux de l'administration du Département des Langues (DDL) sont situés au Centre Pierre Mendès-France (PMF), 31 rue Baudricourt dans le 13^e arrondissement de Paris, au 7 étage de la Tour A (Ascenseurs verts).

La scolarité est ouverte aux étudiants le lundi, le mardi et le jeudi de 9h30 à 12h30 puis de 14h00 à 16h30. Lors des périodes d'inscriptions, la scolarité est ouverte tous les jours aux mêmes horaires.

Nous sommes joignables au 01 89 68 50 57. L'adresse électronique de la scolarité est scol.ddl@univ-paris1.fr.

- Bureau A0701 :
 - Justine SIMON-DEGOUEY : Accueil et gestionnaire de scolarité
 - Pauline DRAPEAU : Accueil et gestionnaire de scolarité (TOEIC, TD de langues par niveaux et semaine d'intégration FLE)
 - Jean-Rémy MALLEK : Opérateur logistique
- Bureau A0702 :
 - Nabila LAMARI : Accueil et coordinatrice de la scolarité
 - Maïa BONDOUX : Accueil et gestionnaire de scolarité (TOEIC et TD de langues par niveaux)
 - Fabrice DORIAN : Accueil, gestionnaire de scolarité et référent Handicap

Direction et Pôle finance

- Bureau A0705 (Direction): Marion FAURE (Directrice) et Canela LLECHA LLOP (Directrice-adjointe) (dirlangues@univ-paris1.fr)
- Bureau A0704 (Responsable administrative) : Marie DENOIX (raddl@univ-paris1.fr)
- Bureau A0703 (Finances et gestion des enseignant.es): Roseline MONDESIR (gestionfinanciere.ddl@univ-paris1.fr) et Julia JIMENEZ (vacataires.ddl@univ-paris1.fr)

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2024-2025



Calendrier universitaire 2024 - 2025

Ce calendrier s'applique aux L1, L2, L3 et M1 de l'université. Peut dérogier les M2, les masters MEEF, les DU, les formations en apprentissage, les formations accréditées avec d'autres établissements et les formations à distance

Semestre 1					Semestre 2								
sept-24	oct-24	nov-24	déc-24	janv-25	févr-25	mars-25	avr-25	mai-25	juin-25	juil-25	août-25	sept-25	oct-25
1 D	1 M	V Toussaint	1 D	M Nouvel an	1 S	S	1 M	J Fête du travail	1 D	M	1		
2 L Rentrée scolaire	2 M	S	2 L	J	2 D	D	2 M	V	2 L	M	2		
3 M	3 J	3	3 M	V	3 L	L	3 J	S	3 M	J	3		
4 M	4 V	L	4 M	11	4 M	M	4 V	D	4 M	V	4		
5 J	5 S	M	5 J	11	5 M	M	5 S	L	5 J	S	5		
6 V	6 D	M	6 V	L	6 J	J	6 D	M	6 V	D	6		
7 S	7 L	J	7 S	M	7 V	V	7 L	M	7 S	L	7		
8 D	8 M	V	8 D	Examens	8 S	S	8 M	J Victoire 1945	8 D Pentecôte	M	8		
9 L	9 M	S	9 L	J 1er SEMESTRE	9 D	D	9 M	V	9 L	M	9		
10 M	10 J	D	10 M	V SEMESTRE	10 L	L	10 J	S	10 M Pub. Résultats	J	10		
11 M	11 V	L Armistice 1918	11 M	S	11 M	M	11 V	D	11 M	V	11		
12 J	12 S	M	12 J	12	12 M	M	12 S	L	12 J	S	12		
13 V	13 D	M	13 V	L	13 J	J	13 D	M	13 V	D	13		
14 S	14 L	J	14 S	M	14 V Pub. Résultats	V	14 L	M	14 S	L Fête nationale	14		
15 D	15 M	V	15 D	M	15 S	S	15 M	J	15 D	M	15		
16 L Rentrée univ.	16 M	S	16 L	J	16 D	D	16 M	V	16 L	M Pub. Résultats	16		
17 M	17 J	D	17 M	V SEMESTRE	17 L	L	17 J	S	17 M	J	17		
18 M	18 V	L	18 M	S	18 M	M	18 V	D	18 M	V	18		
19 J	19 S	M	19 J	13	19 M	M	19 S	L	19 J	S	19		
20 V	20 D	M	20 V	L	20 J	J	20 D Pâques	M	20 V	D	20		
21 S	21 L	J	21 S	M	21 V	V	21 L	M	21 S	L	21		
22 D	22 M	V	22 D	M	22 S	S	22 M	J	22 D	M	22		
23 L	23 M	S	23 L	J	23 D	D	23 M	V	23 L	M	23		
24 M	24 J	D	24 M	V	24 L	L	24 J	S	24 M	J	24		
25 M	25 V	L	25 M	S	25 M	M	25 V	D	25 M	V	25		
26 J	26 S	M	26 J	D	26 M	M	26 S	L	26 J	S	26		
27 V	27 D	M	27 V	L	27 J	J	27 D	M	27 V	D	27		
28 S	28 L	J	28 S	M	28 V	V	28 L	M	28 S	L	28		
29 D	29 M	V	29 D	M	29 V	S	29 M	J	29 D	M	29		
30 L	30 M	S	30 L	J	30	D	30 M	V	30 L	M	30		
31	31 J		31 M	V	31	L	31	S	31	J	31		

Enseignements	Vacances	Examens	Périodes sans cours
---------------	----------	---------	---------------------

Rattr 1e S : rattrapage des examens de la première session	Rattr 2e S : rattrapage des examens de la seconde session
--	---

18 jours de rattrapages
 14 jours entre la fin des examens du 2nd semestre et la publication des résultats (sans les dimanches)
 14 jours d'examens session de Mai

CALENDRIER DU DEPARTEMENT DES LANGUES 2024-2025

1^{er} semestre

- Réouverture de la scolarité : Lundi 2 septembre 2024
- Dates des inscriptions dites « *prioritaires* » (étudiant.es en double-diplôme, salarié.es ou en situation de handicap) : Du vendredi 6 septembre jusqu'au lundi 9 septembre 2024 inclus
- Date d'ouverture de RESERVALANG : Du vendredi 13 septembre (7h30) jusqu'au dimanche 22 septembre 2024 (23h59)
- **Première semaine de cours à partir du lundi 16 septembre 2024**
- Fin des inscriptions pédagogiques (dont examen terminal) : **Vendredi 27 septembre 2024**
- Vacances de la Toussaint : Du dimanche 27 octobre au dimanche 3 novembre 2024
- Dernière semaine des enseignements (réservée au DST final) : Du lundi 16 décembre au samedi 21 décembre 2024
- Fin des enseignements du 1^{er} semestre : Samedi 21 décembre 2024
- Examen terminal du 1^{er} semestre : Samedi 11 janvier 2025

2nd semestre

- Réouverture de la scolarité : Lundi 6 janvier 2025
- Dates des inscriptions dites « *prioritaires* » (étudiant.es en double-diplôme, salarié.es ou en situation de handicap) : Du samedi 18 janvier au lundi 21 janvier 2025 inclus.
- Date d'ouverture de RESERVALANG : Du vendredi 24 janvier (7h30) au mardi 28 janvier 2025 (23h59)
- **Première semaine de cours à partir du lundi 27 janvier 2025.**
- Fin des inscriptions pédagogiques (dont examen terminal) : **Vendredi 7 février 2025**
- Vacances de février : Du dimanche 23 février au dimanche 2 mars 2025
- Vacances de Pâques : Du dimanche 13 avril au lundi 21 avril 2025 (inclus)
- Dernière semaine des enseignements (réservée au DST final) : Du lundi 28 avril au lundi 5 mai 2025.
Attention : DST du 1^{er} mai avancé le jeudi 24 avril 2025 et DST du lundi 28 repoussé au 5 mai.
- Fin des enseignements du 2^e semestre : Lundi 5 mai 2025
- Examen terminal du 2nd semestre (Oraux) : Du lundi 12 mai au mardi 27 mai 2025

Examens de la 2^e session

- 1^{er} semestre : Samedi 21 juin 2025
- 2^e semestre : Samedi 28 juin 2025

FONCTIONNEMENT DU DEPARTEMENT DES LANGUES (DDL)

Rôle du Département

Le Département des Langues est un service général de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, chargé de l'organisation des enseignements linguistiques pour l'ensemble des UFR à l'exclusion des enseignements en Licence pour l'Ecole de Droit de la Sorbonne (EDS) et pour l'Ecole de Management de la Sorbonne (EMS), des filières délocalisées et des formations à distance.

Attention : Le DDL ne délivre aucune dispense d'assiduité pour équivalence ni aucun relevé de note. Cela relève uniquement de la responsabilité des UFR et de leurs scolarités.

Les langues au DDL

Le Département des Langues offre la possibilité de suivre des enseignements pour les langues suivantes :

Langues romanes

Espagnol
Italien
Portugais
Français Langue Etrangère

Langues slaves et orientales

Chinois
Japonais
Arabe
Russe

Langues anglo-saxonnes et germaniques

Anglais
Allemand
Néerlandais

Langues anciennes

Latin
Grec
Hittite

Attention : Le choix des langues peut être restreint par la maquette définie par votre UFR (ex. Choix restreint entre l'anglais, l'espagnol ou l'allemand). Vous pouvez néanmoins demander à suivre les enseignements en tant qu'auditeur ou auditrice libre dans la limite des places disponibles.

Le fonctionnement par niveau

Sauf cas particuliers des langues anciennes, chaque langue peut être étudiée du niveau grand débutant (N1 – équivalent A1) au niveau bilingue (N6 – équivalent C2) soit 6 niveaux différents. Il arrive que certains niveaux soient regroupés pour des raisons d'effectifs étudiants réduits (notamment en N5/N6).

Les niveaux sont définis par rapport à ceux définis par le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) :

	Niveau DDL	Equivalent CECRL
Découverte	N1	A1
Usuel	N2	A2
Indépendant	N3	B1
Avancé	N4	B2
Expérimenté	N5	C1
Maîtrise	N6	C2

N.B. : Le DDL offre également des TD d'anglais ou d'espagnol spécifiques à certains UFR dont l'enseignement est appliqué à la discipline étudiée (voir section Planning).

Comment choisir sa langue et son niveau (Première inscription dans une langue)

La langue est choisie librement par l'étudiant.e dans la limite des langues disponibles dans sa maquette.

Certaines langues peuvent être indisponibles en raison d'une décision émanant de votre UFR et non du Département des Langues. Le niveau doit être choisi en consultant la synthèse du CECRL disponible ici (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34739>) ou en utilisant les tests de niveaux disponibles sur l'intranet après inscription administrative :

<https://intranet.pantheonsorbonne.fr/ent/intranet/departements/ddl/tests-de-niveau> (Authentification requise)

Si vous (ou votre enseignant.e) constatez dans les trois premières semaines que le niveau ne vous correspond pas, vous devez contacter la scolarité dans les plus brefs délais.

Attention :

- Le Niveau 1 n'est accessible qu'à partir du 1^{er} semestre (sauf en Anglais)
- Le Niveau 2 est conseillé pour les étudiant.es ayant interrompu l'apprentissage d'une langue sur une longue durée. Les étudiant.es ayant validé l'enseignement en niveau N1 l'année précédente sont prioritaires pour poursuivre leur cursus en N2.
- Le choix de la langue et du niveau en début d'année académique sont effectifs sur une année et non sur un semestre. Ex. Si vous choisissez de suivre des cours d'espagnol de Niveau 2, vous devrez suivre ces enseignements au 1^{er} et au 2^e semestre. **Vous pourrez changer de langue et de niveau l'année académique suivante uniquement.**
- Ne choisissez pas un niveau qui ne vous correspond pas si vous ne trouvez pas de créneaux correspondants à votre emploi du temps ou de places disponibles. **Cela peut entraîner des difficultés administratives en plus de vous mettre en difficulté pédagogique.**
- Si vous avez effectué des études secondaires dans un pays étranger, la langue d'enseignement ne peut pas être choisie à un niveau inférieur au niveau N5 (L1 et L2) ou niveau 6 (L3 et plus).

- Le choix d'une langue et du niveau engage l'étudiant.e pour les deux semestres de l'année universitaire, excepté le cas particulier du FLE N1 et N2 qui sont semestrialisés. Les étudiant.es doivent donc s'assurer auprès de leur scolarité qu'ils auront la possibilité matérielle de suivre les enseignements pendant deux semestres, notamment pour les langues aux créneaux restreints. Dans le cas contraire, les étudiant.es seront contraint.es de changer de langue et de passer le rattrapage du 1er semestre.
- Il existe des TD spécifiques réservés aux étudiant.es de Master, dans le cadre desquels la langue est appliquée à la discipline du cursus d'études. Lors d'une inscription en TD spécifiques Masters, les étudiant.es sont contraints de conserver ce niveau sur les deux semestres.

Changement de niveau d'une année à l'autre (poursuite d'un cursus en langue)

Les changements de niveaux s'appliquent dans les conditions suivantes :

- **Passage au niveau inférieur possible** : Moyenne de l'année N-1 inférieure à 10/20 si le niveau inférieur n'a pas été validé avec une note égale ou supérieure à 16/20.
- **Maintien dans le niveau obligatoire** : Etudiant.es inscrit.es en Niveau 6 ou en TD spécifiques Master (si obligatoire)
- **Maintien dans le niveau possible** :
 - Moyenne de l'année N-1 inférieure à 16/20
 - Langue disponible uniquement sur un seul semestre quel que soit la note
- **Passage au niveau supérieur possible** : Moyenne de l'année N-1 inférieure à 16/20
- **Passage en niveau supérieur obligatoire** : Moyenne de l'année N-1 égale ou supérieure à 16/20 (hors niveau 6 et TD spécifiques Master).

Exemples :

- Vous avez eu 9/20 en Espagnol N4 l'année dernière mais vous avez validé l'espagnol N1 l'année précédente avec 17/20 en Espagnol N3, vous êtes obligé.e de poursuivre en N4.
- Vous avez eu 9/20 en Latin N4 l'année dernière mais aviez eu 11/20 en Latin N3 l'année précédente, vous pouvez demander à vous réinscrire en N3 cette année.
- Vous avez eu 12/20 en Anglais N5 l'année dernière, vous pouvez soit rester en Anglais N5 cette année soit poursuivre en N6.
- Vous avez eu 17/20 en Japonais N2 l'année dernière, vous êtes obligé.e de poursuivre en N3 cette année.

Le planning

Les TD de langues sont étalés sur plusieurs plages horaires mais aussi sur différents centres de formation de l'université pour s'adapter, autant que possible, aux besoins des étudiant.es et de leurs contraintes géographiques. Le planning est mis à jour régulièrement et est disponible à cette adresse :

<https://intranet.pantheonsorbonne.fr/ent/intranet/departements/ddl>

Les centres

Les enseignements de langues ont lieu dans presque tous les bâtiments de l'Université :

- Centre PMF-Tolbiac (en très grande partie) : 31 rue Baudricourt - Paris 13^e
- Centre Sorbonne : 1 rue Victor Cousin - Paris 5^e
- Centre Panthéon : 12 Place du Panthéon - Paris 5^e
- Centre René Cassin : 17 rue Saint-Hippolyte - Paris 13^e
- Centre Lourcine : 1 rue de la Glacière - Paris 13^e
- Centre Censier : 13 rue Santeuil - Paris 5^e
- Centre Broca : 21 rue Broca - Paris 5^e
- Centre Michelet : 3 rue Michelet - Paris 6^e
- Institut National Histoire de l'Art - Michelet : 2 rue Vivienne - Paris 2^e
- Centre Saint-Charles : 47 rue des Bergers - Paris 15^e

Des cours de langues seront également localisés sur le futur campus de La Chapelle (notamment pour les étudiant.es en Licence de Sciences Humaines).

Les créneaux entre le Semestre 1 et Semestre 2

Il est fréquent que les créneaux restent semblables toute l'année notamment pour les langues rares. Les étudiant.es doivent donc s'assurer de leur disponibilité sur toute l'année et non seulement au S1 ou au S2.

Les thèmes

Certain.es enseignant.es choisissent d'orienter leur enseignement autour de leur thème de recherche mais aucun prérequis disciplinaire n'est demandé sauf pour les cours d'anglais orienté ECONOMIE de Mme Bélis.

Les TD spécifiques Master

Certains TD, dont la langue est appliquée à une discipline, sont réservés aux étudiant.es de certaines formations ou UFR. Ils sont identifiés dans le planning comme « spécifiques Masters » et l'UFR visé sont spécifiés dans la colonne « Informations complémentaires ».

Les TD double-niveau

En raison du petit effectif de certains groupes, il est courant que les niveaux 5 et 6 ou de Master soient regroupés.

S'INSCRIRE AU DEPARTEMENT DES LANGUES

S'inscrire en TD de langues (hors procédures dérogatoires)

Qui est concerné.e ?

Une très grande majorité des formations de l'université impose le suivi d'une ou plusieurs langues vivantes (ou anciennes) avec le DDL dans leur cursus. En cas de doute, demandez à votre scolarité ou consultez la maquette de votre diplôme.

Ne sont pas concerné.es les étudiant.es :

- Inscrit.es en licence à l'EDS ou à l'EMS
- Inscrit.es dans une formation délocalisée
- Inscrit.es dans une formation à distance
- Inscrit.es en doctorat

Inscriptions pour le régime « obligatoire » : RESERVALANG

Tous les étudiant.es dont le suivi d'une ou plusieurs langues est obligatoire doivent impérativement s'inscrire sur la plateforme RESERVALANG, dont l'ouverture est déterminée et annoncée à l'avance (voir Calendrier). Aucune inscription ne peut se faire auprès de l'enseignant.e directement pour des raisons de gestion des places mais aussi pour éviter toute rupture d'égalité avec les étudiant.es qui suivent correctement la procédure.

Toute inscription hors-procédure sera non traitée et l'étudiant.e sera considéré.e comme défaillant.e. La seule exception concerne les cours d'anglais N1, le cours d'anglais N1/N2 et les cours de FLE dont les inscriptions se font exclusivement par mail (procédure rappelée dans RESERVALANG).

S'inscrire sur RESERVALANG (Semaine 1)

L'application RESERVALANG est disponible sur votre ENT ou via le lien <https://rlang.univ-paris1.fr/>

Pendant toute la période d'ouverture de la plateforme au public, chaque étudiant.e peut modifier ou annuler sa réservation en ligne en toute autonomie. Au-delà des dates d'ouverture, vous devrez solliciter une modification auprès de la scolarité tant que les inscriptions pédagogiques ne sont définitivement closes (voir calendrier).

PAS DE PANIQUE si vous ne trouvez pas de places les premiers jours. Les places bougent beaucoup la première semaine et peuvent être rendues disponibles dans le courant de la semaine d'ouverture. Nous enverrons une communication à la fermeture du serveur pour recenser toutes les personnes toujours en recherche de TD pour qui nous chercherons une solution (voir rubrique « *Etudiant.es en recherche de TD* » dans la FAQ).

S'inscrire après la fermeture de RESERVALANG (jusqu'à la fin de la semaine 2)

Les inscriptions sont possibles après la fermeture de RESERVALANG dans un délai de 2 semaines après le début des cours maximum auprès de la scolarité. A partir de la 3^e semaine de cours, les inscriptions et les modifications ne sont plus possibles.

Inscriptions tardives (à partir de la semaine 3)

Toute inscription tardive entraînera une inscription d'office à la session dite de « rattrapage » du semestre, sans possibilité de composer en première session ni à l'examen terminal.

Attention : Même en cas d'oubli d'inscription en TD, il est primordial de se manifester auprès de la scolarité afin d'être inscrit.e et donc convoqué.e à l'examen de rattrapage. Sans cela, vous ne serez pas autorisé.e à composer et donc possiblement défaillant.e sur les deux sessions.

Informations complémentaires à lire attentivement

- Toute annulation sur RESERVALANG doit être réfléchie. Votre ancienne place peut être prise à tout moment par un.e autre étudiant.e.
- Ne surtout pas garder une place que vous savez que vous ne pourrez pas honorer. Si vous ne trouvez pas de créneau adapté à votre emploi du temps, patientez jusqu'à la fermeture et l'appel au recensement de la scolarité.
- La mise à jour entre RESERVALANG et le logiciel APOGEE (qui permet l'affichage de votre emploi du temps étudiant) met parfois plusieurs jours et donc affiche le mauvais TD en ligne pendant quelques jours. La réservation RESERVALANG est celle qui fait foi et qui doit être prise en compte jusqu'à la mise à jour.
- Pour diverses raisons (techniques et/ou administratives), il arrive que l'inscription administrative d'un.e étudiant.es est impossible sur RESERVALANG alors qu'il/elle doit suivre un enseignement malgré tout. Ces étudiant.es doivent se signaler dès que possible à la scolarité du DDL.

Informations pour le étudiant.es en situation de handicap

En raison de la diversité des handicaps et des effectifs importants, la scolarité n'est pas encore en mesure de prévenir les enseignant.es en amont de la présence ou non d'étudiant.es en situation de handicap. Ces étudiant.es sont donc invité.es à se faire connaître dès le début du semestre pour la mise en place de dispositifs adaptés comme la réservation d'une salle accessible ou la préparation de matériel adapté.

Pour toute question, l'adresse à contacter est : handicap.ddl@univ-paris1.fr

Inscriptions dérogatoires

Inscriptions « prioritaires »

Notre Règlement de Contrôle des Connaissances (RCC) autorise l'inscription prioritaire, avant l'ouverture du serveur au public, pour les étudiant.es ayant des situations particulières :

- Étudiant.es en situation de handicap
- Étudiant.es salarié.es
- Étudiant.es inscrit dans un double-diplôme

N. B. : A partir de la rentrée 2024, les étudiant.es boursier.es ne sont plus considéré.es comme prioritaire.

Inscriptions des étudiant.es en bonus : Inscription auprès de l'enseignant.e

Rappel : Les étudiant.es peuvent bénéficier, selon leur maquette, d'une bonification de leur moyenne générale semestrielle en suivant un enseignement en langue. Selon leur moyenne, les étudiant.es peuvent obtenir 0.1 ($\leq 12/20$), 0.2 ($\leq 14/20$), 0.3 ($\leq 16/20$), 0.4 ($\leq 18/20$) ou 0.5 (20/20) selon la moyenne générale obtenue.

L'inscription se fait exclusivement auprès de l'enseignant.e (avec son accord) qui transmettra le nom et n°étudiant à son gestionnaire-référent pour que l'inscription administrative soit effectuée. Les inscriptions sont possibles dans toutes les langues et dans tous les niveaux mais si et seulement si la capacité de la salle le permet et si aucun étudiant « obligatoire » n'est en attente de place.

Pour cette raison, il est fréquent que les places en bonus soient indisponibles pour les langues et les niveaux suivants :

- Anglais (N1 à N6)
- Espagnol (N1 et N2)
- Italien (N1 et N2)
- Arabe (N1 et N2)
- FLE (N4 et N5)

Une fois l'inscription transmise à la scolarité, la désinscription de l'étudiant.e n'est plus possible et toute absence injustifiée sera visible sur son relevé de notes.

Inscriptions des auditeurs et des auditrices libres : Inscription auprès de l'enseignant.e

Rappel : Les auditeurs et les auditrices libres ne sont pas soumis au contrôle de l'assiduité y compris lors des séances avec évaluation (liberté de passer l'évaluation ou non).

Comme pour les bonus, l'inscription se fait exclusivement auprès de l'enseignant.e (avec son accord) mais il est inutile de transmettre les noms à la scolarité.

EVALUATION

Evaluation en TD (Contrôle continu)

Attention

Au-delà de trois absences (justifiées ou non) en TD, vous serez considéré.e comme défaillant.e (ABI – DEF). Toute absence injustifiée lors d'une évaluation sera sanctionnée par un 0/20 qui sera décompté dans la moyenne semestriel.

Modalités

La moyenne semestrielle est calculée à partir de la moyenne de divers travaux (un écrit obligatoire et d'autres travaux) comptant pour 50% de la note puis du DST de fin de semestre comptant pour 50% de la note également. La date du DST est connue dès le début de l'année (voir calendrier) et est rappelée en TD.

Examen Terminal

L'examen terminal est une modalité de contrôle des connaissances particulières qui est réservée aux étudiant.es éligibles (étudiant.es en double-licence, salarié.es, inscriptions dérogatoires...).

Attention

- Il ne s'agit pas de l'examen de fin de semestre pour les étudiant.es inscrits en TD : celui-ci se déroule lors de la dernière séance du semestre en présence de l'enseignant.e.
- Il n'y a pas d'examen terminal pour les N1 et N2 dans toutes les langues. Le suivi d'un TD est obligatoire pour ces niveaux.

Inscriptions

Les inscriptions à l'examen terminal se font aux mêmes dates que les autres inscriptions pédagogiques (jusqu'à la fin de la semaine 2) soit en se rendant à la scolarité soit en faisant une demande par mail à l'adresse : examenterminallangues@univ-paris1.fr

Dans tous les cas, un justificatif (certificat de scolarité, contrat de travail...) sera demandé et à présenter avant la fin des inscriptions. Dans le cas des étudiant.es salarié.es, un contrat justifiant 10h hebdomadaire minimum est obligatoire.

Modalités

Les annales et des EPIs de révision seront mis à disposition des étudiant.es afin qu'ils puissent se préparer à l'examen terminal.

- Au 1^{er} semestre, l'examen terminal prend la forme d'un examen écrit d'1h30.
- Au 2^e semestre, l'examen terminal prend la forme d'un oral de 20 minutes (15 minutes de question + 5 minutes) précédé d'une heure de préparation.

Une seule note sera donc prise en compte pour la moyenne semestrielle.

2^e session (Rattrapages)

Les examens de la 2^e session se déroulent systématiquement les samedis afin que nous puissions rassembler les étudiant.es de l'ensemble des UFRs concernés. Aucune modification n'est possible pour convenance personnelle.

Qui est concerné.e ?

- Les étudiant.es n'ayant pas validé en 1^{ère} session et dont la note n'a pas été compensée.
- Les étudiant.es ne s'étant pas inscrits dans les délais impartis. Pour rappel, même en cas d'oubli d'inscription en TD, il est primordial de se manifester auprès de la scolarité afin d'être inscrit.e et donc convoqué.e à l'examen de rattrapage. Sauf cela, vous ne serez pas autorisé.e à composer et donc possiblement défaillant.e sur les deux sessions.
- Les étudiant.es ayant changé de langue ou de niveau dans le courant de l'année (Réorientation)

Inscription

- Si vous étiez inscrit.e dans un TD tout le semestre : Inscription prise en compte automatiquement après le calcul de vos résultats. Vérifiez auprès de votre scolarité que vous n'avez pas compensé la matière.
- Si vous n'aviez aucune inscription au cours du semestre, vous devez impérativement vous signaler aux dates qui seront transmises par mail par la scolarité (généralement 48h au plus tard avant l'examen de rattrapage).

Modalités

Pour les deux semestres, les examens de la 2^e session prennent la forme d'un écrit d'1h30. Ils sont séparés en deux périodes : l'anglais en première partie de matinée et les autres langues en deuxième partie. En cas de double convocation à des examens de langues hors anglais, vous devez vous signaler à l'adresse : handicap.ddl@univ-paris1.fr

Fraudes ou tentatives de fraudes aux épreuves de contrôle continu et terminal

- Il est entendu que les fraudes et les tentatives de fraude effectuées lors d'une évaluation de contrôle continu (devoir maison inclus) sont susceptibles d'être sanctionnées comme lors d'une épreuve en amphithéâtre classique :
 - Substitution de personne
 - Communication avec un tiers quel que soit le moyen utilisé
 - Utilisation de documents ou de matériel dont la présence n'est pas autorisée
 - Utilisation du téléphone (qui doit être rangé et éteint) ou d'un matériel connecté (ex. Montre)
 - Plagiat
- L'utilisation de l'IA est interdite sauf mention explicite et dans le respect des limites imposées dans la consigne donnée par l'enseignant.e. En cas de doute, un rapport étayé par votre enseignant.e peut être transmis au service juridique pour saisine de la commission de discipline des usagers.

FOIRE AUX QUESTIONS

Assiduité

- Si l'étudiant.e a **plus de 3** absences (donc à partir de la 4^e absence), iel sera considéré.e comme défaillant.e. Les absences sont comptabilisées uniquement à partir de la première semaine d'inscription de l'étudiant.e (ex. L'absence ne compte pas la 1^{ère} semaine du semestre si l'étudiant.e n'était pas sur la liste).
- Toute absence injustifiée lors d'une évaluation en TD sera sanctionnée par un 0/20 comptabilisé dans la moyenne semestrielle.

Difficultés avec lors des inscriptions sur RESERVALANG

Etudiant.es en recherche de TD : Que faire si je ne trouve pas de place dans RESERVALANG ?

- **NE SURTOUT PAS RESERVER UNE PLACE QUI NE CORRESPOND NI A VOTRE EMPLOI DU TEMPS NI A VOTRE NIVEAU.**
- Il est habituel que les places pour les TD les plus demandés (Anglais N3, N4 et N5 notamment) partent dans l'heure suivant l'ouverture du serveur. Pour cette raison, il est conseillé d'être prêt.e dès l'ouverture (7h30) et de privilégier une connexion par ordinateur et non sur un téléphone portable.
- La scolarité ou les enseignant.es n'ont pas accès à des places cachées : toutes les places disponibles sont affichées et réservables sur le serveur, il est inutile de demander une inscription « hors-procédure ».
- Beaucoup de personnes modifient leur inscription au cours de la 1^{ère} semaine en libérant la place qu'elles avaient réservé. Il faut donc être attentif.ve et être réactif.ve en se rendant régulièrement sur le serveur.
- A la fin de la 1^{ère} semaine, nous recensons toutes les personnes toujours en recherche de TD afin qu'une solution leur soit apportée. Ce recensement prend la forme d'une ouverture (annoncée par mail) de TD fictif sur RESERVALANG pour chaque niveau nommé « Etudiant.es en recherche de TD » Les personnes concernées devront présenter leur emploi du temps.

Je n'arrive pas à m'inscrire ou la langue souhaitée n'apparaît pas dans le menu déroulant

- Vérifiez que votre cursus intègre bien des cours de langues obligatoires et non des bonus.
- Si oui, consultez votre contrat pédagogique : vérifiez que vous avez bien sélectionné le module "Langues" notamment s'il vous est proposé en option.
- Si vous êtes redoublant.e, vérifiez si vous n'avez pas validé le module l'année précédente. Si oui, vous n'avez pas à vous inscrire en TD pour le ou les semestres validés.

Si malgré toutes les vérifications vous ne trouvez pas la cause, venez directement à la scolarité du DDL pour que nous puissions identifier la cause.

Les langues qui apparaissent dans le menu déroulant sont celles autorisées par votre UFR pour votre cursus. Il arrive que le choix des langues disponibles soit limité pour des raisons pédagogiques (ex. Uniquement anglais, espagnol ou allemand) mais c'est une décision de votre UFR de rattachement. Le Département des Langues ne choisit pas et ne connaît pas non plus l'ensemble des langues disponibles dans chaque cursus. Votre scolarité de rattachement sera votre meilleur interlocuteur.

Que faire s'il n'y a pas de créneau disponible conforme à mon emploi du temps ?

- Au 1^{er} semestre, vous serez contraint de changer de langue sauf si celle-ci est obligatoire dans votre contrat pédagogique. Il est déconseillé de choisir un autre niveau pour éviter soit du temps perdu à cause du niveau trop faible soit des difficultés d'apprentissage à cause du niveau trop élevé.
- L'enseignement des langues étant annualisé (même langue et même niveau toute l'année académique), vous devrez suivre les mêmes enseignements au 2^e semestre qu'au 1^{er} semestre. Pour les langues au choix de créneaux limités, il est fortement conseillé de choisir la langue en fonction de la souplesse de votre emploi du temps toute l'année. Par exemple, les cours de néerlandais étant très limités, l'inscription doit se faire en gardant en mémoire que le créneau sera le même toute l'année.
- **Important :** Les créneaux changeant rarement d'une année à l'autre, il est fortement conseillé de demander à sa scolarité de rattachement si le créneau de langue et du niveau choisi sera vacant toute l'année académique avant la fin des inscriptions du 1^{er} semestre.

Mon inscription a été annulée

Si vous avez reçu un mail vous indiquant la suppression de votre réservation et que vous n'en êtes pas à l'origine, il se peut que la scolarité ait supprimé votre inscription en cas d'absence lors de la 1^{ère} séance après réception de la liste d'appel de l'enseignant.e ou si nous avons identifié que votre inscription n'était pas valable (ex. inscription en tant que bonus, étudiant redoublant inscrit sur 2 TD...).

Attention : Si vous devez impérativement suivre la procédure des inscriptions tardives si vous devez obligatoirement composer en langues et que votre demande dépasse les délais alloués.

Demandes pédagogiques

Puis-je changer de langue au cours de l'année ?

L'enseignement d'une langue est choisi pour l'ensemble de l'année académique (sauf si l'enseignement est obligatoire qu'au 2^e semestre).

En cas de changement de langue au cours de l'année pour convenance personnelle de l'étudiant.e, le changement est autorisé à la condition de passer l'examen de rattrapage du 1^{er} semestre et de voir la note obtenue à la 1^{ère} session du 1^{er} semestre effacée.

La demande doit être effectuée auprès de la scolarité en se rendant au bureau ou en écrivant à l'adresse : scol.ddl@univ-paris1.fr

Puis-je changer de niveau au cours de l'année ?

Le niveau d'une langue est choisi pour l'ensemble de l'année académique (sauf si l'enseignement est obligatoire qu'au 2^e semestre et cas spécifiques évoquée dans la rubrique concernée).

En cas de changement de niveau au cours de l'année sur demande motivée (recommandation de l'enseignant.e en charge du TD du semestre 1, accord de la direction...) de l'étudiant.e, le changement est autorisé à la condition de passer l'examen de rattrapage du 1^{er} semestre et de voir la note obtenue à la 1^{ère} session du 1^{er} semestre effacée.

La demande doit être effectuée auprès de la scolarité en se rendant au bureau ou en écrivant à l'adresse : scol.ddl@univ-paris1.fr

Puis-je être dispensé.e en Langues ?

Le Département des Langues n'accorde aucune dispense en langue. Elle ne peut qu'être accordée par votre UFR ou par arrêté du Relai Handicap. Un excellent niveau dans la langue obligatoire ne peut pas être utilisé comme argument en raison de la possibilité de suivre des cours de niveau 6 (niveau C2 pour le CECRL).

Puis-je demander de passer en examen terminal même si je ne suis pas éligible ?

L'examen terminal ne peut pas être proposé aux personnes non éligibles sauf :

- En cas de force majeure dument justifié par l'étudiant.e (ex. Hospitalisation de longue durée)
- En cas de force majeure provenant de la scolarité (TD complets ou absence prolongée d'un.e enseignant.e sans possibilité de remplacement...)

Mobilité sortante – Attestations de niveau pour les dossiers de mobilités (International)

- Si vous êtes inscrit.e dans un TD en contrôle continu, vous devez faire la demande auprès de votre enseignant.e
- Si vous êtes inscrit.e en contrôle terminal ou si vous n'êtes pas inscrit dans un cours de langue, vous devez adresser une demande écrite aux adresses mails ci-dessous.

LANGUE	CONTACT
Anglais	Toutes demandes hors UFR 04 et UF06 : attestations.ddl@univ-paris1.fr UFR 04 : pierre.cras@univ-paris1.fr UFR 06 : elizabeth.levy@univ-paris1.fr
Allemand	Isabelle.some@univ-paris1.fr
Arabe	anna.roussillon@univ-paris1.fr
Chinois	florence.padovani@univ-paris1.fr
Espagnol	david.castaner@univ-paris1.fr hortense.favre-darcier-flores@univ-paris1.fr canela.llecha-llop@univ-paris1.fr
Italien	isabel.violante@univ-paris1.fr
Japonais	vincent.portier@univ-paris1.fr
Portugais	mafalda.borges-soares@univ-paris1.fr
Russe	ianina.chamrei@univ-paris1.fr